VÖV UTP
Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici

R RTE 29100

Distances d'implantation des signaux avancés

Voie normale

RTE – Ouvrage de référence en matière de technique ferroviaire

R

RTE 29100

VÖV UTP
Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici

Edité par UTP **Elaboré par** Groupe de travail UTP	**Edité le** 16.05.2014 **Approuvé par** PL RTE	**Entré en vigueur le** 01.11.2014	**Subordonné à** – **Remplace** R RTE 29100 du 30.09.2009
Distribution Entreprises ferroviaires de l'UTP (voie normale) Office fédéral des transports OFT Extranet UTP / Webshop RTE (www.rte.utp.ch)			**Versions linguistiques** d, f **Nombre de pages** 84

Distances d'implantation des signaux avancés

Voie normale



© UTP

Conditions d'utilisation relatives à l'ouvrage de référence en matière de technique ferroviaire (RTE)

Lors de l'utilisation des documents, on observera qu'ils ont été rédigés pour répondre exclusivement aux besoins des chemins de fer et qu'ils sont réservés à cet usage. Par conséquent, une utilisation correcte suppose d'avoir suivi une formation tant théorique que pratique dans ce domaine. L'ouvrage de référence RTE se limite à deux niveaux de documents:

– les documents R remplacent les anciens règlements et directives des entreprises ferroviaires. Ils contiennent des règles qui complètent les prescriptions souveraines et les normes techniques, ou qui s'y ajoutent.
– Les documents D comprennent des manuels et des documentations dont les contenus sont souvent interdisciplinaires et s'adressent surtout aux spécialistes «sur place».

Groupe de travail UTP

Direction
Pierre Senglet, Chemins de fer fédéraux (CFF), Berne

Membres
Pascal Aebli, Chemins de fer fédéraux (CFF), Berne
Peter Gerber, représentant de la Schweizerischen Südostbahn (SOB), Gümligen
Peter Germann, BLS SA, Berne
Benedikt Hitz, Chemins de fer fédéraux (CFF), Berne
Hansruedi Schmocker, Office fédéral des transports (OFT), Berne
Alfred Trösch, CFF Cargo, Bâle

Révision
Martin Strobel, Union des transports publics (UTP), Berne

Photo de la page de couverture
Stefan Wullschleger, Berthoud

Traduction
Sylvie Schneuwly, Union des transports publics (UTP), Berne

Editeur
UTP Union des transports publics
Technique ferroviaire
Dählhölzliweg 12, CH-3000 Berne 6
www.utp.ch, RTE@utp.ch
Tél. +41 31 359 23 23, fax +41 31 359 23 10

Webshop RTE
www.rte.utp.ch

ISBN 978-3-906225-10-4

© Union des transports publics, Berne, mai 2014

Historique des modifications

Date	Modifications
30.09.2009	1re Edition (remplace la directive CFF Wt ZfW 501/90)
16.05.2014	2e édition (nouveau calcul des tableaux C + modifications rédactionnelles)

© UTP

© UTP

Avant-propos

Dans cette deuxième édition, les tableaux C (trains marchandises) ont été entièrement recalculés par rapport à ceux de la première édition. Les résultats de la campagne de test des freins réalisée par les CFF durant les années 2011 et 2012 y ont été pris en compte. Les tableaux C se fondent désormais sur l'évaluation statistique des résultats complets de ces tests et non plus sur des calculs théoriques comme dans la première édition.

Les tableaux B (trains voyageurs) ont été repris sans changement de la première édition.

Berne, 16 mai 2014

© UTP

1 Généralités 9
1.1 Buts du règlement 9
1.2 Application 9
1.2.1 Champ d'application et exceptions 9
1.2.2 Origine du présent règlement 9
1.3 Abréviations 10

2 Bases 11
2.1 Réglementations souveraines 11
2.2 Normes 11
2.3 RTE et réglementations des chemins de fer 11
2.4 Fiches UIC 11
2.5 Etudes 12

3 Terminologie 13
3.1 Glossaire 13

4 Utilisation des différents tableaux 14
4.1 Désignation des tableaux 14
4.2 Champs d'utilisation 14

5 Indications générales au sujet des tableaux 15
5.1 Base de calcul 15
5.2 Paramètres utilisés 15

6 Réduction de vitesse 17

7 Elaboration de projet 19
7.1 Conditions spécifiques à considérer 19
7.2 Cas normal 19
7.3 Lignes à trafic voyageurs 19
7.4 Manière de procéder pragmatique 20
7.5 Réduction de vitesse signalée sur les lignes avec trafic marchandises notable 20

8 Etablissement des tableaux des parcours (RADN) 21
8.1 Vitesses maximales 21
8.2 Critères pour l'établissement des tableaux des parcours 21
8.3 Allègements 21
8.4 Changements de level 22

 © UTP

Annexes A1 – A4 (généralités) 23

A1 Tableaux des signaux avancés VT 2009 B105 – B180 23
A1.1 Tableau des signaux avancés VT 2009 B105 25
A1.2 Tableau des signaux avancés VT 2009 B115 27
A1.3 Tableau des signaux avancés VT 2009 B125 29
A1.4 Tableau des signaux avancés VT 2009 B135 31
A1.5 Tableau des signaux avancés VT 2009 B150 33
A1.6 Tableau des signaux avancés VT 2009 B165 35
A1.7 Tableau des signaux avancés VT 2009 B180 37

A2 Tableaux des signaux avancés VT 2014 C30 – C120 39
A2.1 Tableau des signaux avancés VT 2014 C30 41
A2.2 Tableau des signaux avancés VT 2014 C35 43
A2.3 Tableau des signaux avancés VT 2014 C40 45
A2.4 Tableau des signaux avancés VT 2014 C45 47
A2.5 Tableau des signaux avancés VT 2014 C50 49
A2.6 Tableau des signaux avancés VT 2014 C55 51
A2.7 Tableau des signaux avancés VT 2014 C60 53
A2.8 Tableau des signaux avancés VT 2014 C65 55
A2.9 Tableau des signaux avancés VT 2014 C70 57
A2.10 Tableau des signaux avancés VT 2014 C75 59
A2.11 Tableau des signaux avancés VT 2014 C80 61
A2.12 Tableau des signaux avancés VT 2014 C85 63
A2.13 Tableau des signaux avancés VT 2014 C90 65
A2.14 Tableau des signaux avancés VT 2014 C95 67
A2.15 Tableau des signaux avancés VT 2014 C100 69
A2.16 Tableau des signaux avancés VT 2014 C105 71
A2.17 Tableau des signaux avancés VT 2014 C110 73
A2.18 Tableau des signaux avancés VT 2014 C115 75
A2.19 Tableau des signaux avancés VT 2014 C120 77

A3 Facteur ‚n' pour réduction de vitesse 79

A4 SOB – pour tronçons à forte déclivité 81

Annexes A5 – A6 (spécifique CFF) 83

A5 Tableau des compétences CFF 83

A6 Programme de planification des signaux (PfS) 84

 © UTP